

La justice expliquée aux collégiens

Les élèves de 4e du collège Victor-Hugo ont accueilli Didier Chaigne, juriste pour la Maison des Adolescents de Saint-Lô. Cette intervention venait compléter un cours d'éducation civique sur la constitution et la justice des jeunes, commencé avec leur professeur Pierre-Alexis Hirard. Le juriste, après avoir expliqué son parcours professionnel et le droit en général, avant d'aborder la justice des mineurs. A partir de quel âge est-on responsable pénalement ? Quelles sont les sanctions qu'un jeune peut encourir ? Le harcèlement scolaire a été également abordé. Les collégiens ont posé de nombreuses questions.